



Le Vésinet, le 9 juin 2021

5 associations du Vésinet prennent position sur l'évolution de la loi SRU et multiplient les contacts positifs

Depuis plusieurs mois nos 5 associations travaillent sur les conséquences de la loi SRU (puis ALUR) pour Le Vésinet et réfléchissent à des propositions pour l'évolution nécessaire de cette loi.

Notre analyse commune : le taux de 25% doit être modulé en fonction de l'existence d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable)

- ✓ nos 5 associations sont favorables à la mixité sociale et au développement d'une offre de logements sociaux au Vésinet, à condition que ce développement soit bien maîtrisé
- ✓ l'inquiétude des habitants devient forte, car l'obligation d'atteindre 25 % de logements sociaux au Vésinet entrainera une bétonisation du site. De plus l'Etat appliquera des pénalités financières croissantes tant que l'objectif de 25% ne sera pas atteint.
- ✓ la rigidité de la règle des 25% nous impose de construire 850 logements sociaux en plus de ceux existants et prévus. Par notre connaissance du terrain nous savons que c'est impossible vu la rareté du foncier et son prix
- ✓ Le Vésinet est le résultat de 163 ans d'efforts pour aménager une ville dans une forêt, d'où la ville parc que nous connaissons. L'Etat a consacré ce résultat en accordant le statut de SPR (Site Patrimonial Remarquable) à la plus grande partie de la commune
- ✓ la municipalité est soumise à des injonctions contradictoires : d'une part construire des logements pour atteindre 25%, d'autre part protéger le SPR et le transmettre aux générations futures
- ✓ il faut casser la rigidité de la loi SRU qui impose le même taux de logements sociaux à toutes les communes de France
- ✓ la loi 4D¹ qui sera votée cet été est une opportunité unique pour obtenir la modulation de la règle des 25% : nous demandons que pour l'ensemble des communes de France disposant d'un SPR l'objectif de 25% puisse être modulé en fonction de leur SPR. Plusieurs modalités techniques sont envisageables.

La demande de nos 5 associations a rencontré un accueil très favorable auprès de tous nos interlocuteurs

Depuis plusieurs mois, nous rencontrons un grand nombre de personnes : habitants, élus de toutes les formations, responsables d'autres communes... Dans tous les cas le feedback est que notre demande est pleine de bon sens et nos interlocuteurs nous ont indiqué qu'ils la partageaient.

¹ Le projet de loi "4D", pour décentralisation, différenciation, déconcentration et décomplexification a été présenté en Conseil des ministres le 12 mai 2021

Récemment nous avons rencontré notre députée Madame Yaël Braun-Pivet et notre maire Monsieur Bruno Coradetti. Tous les deux ont clairement indiqué que notre demande était parfaitement justifiée et qu'ils allaient s'employer à convaincre un maximum de parlementaires pour qu'un amendement à la loi 4D soit présenté et voté positivement. Les différentes modalités d'amendement seront analysées et expertisées.

Nous souhaitons continuer nos efforts dans une démarche apolitique qui réunisse tous les Vésigondins.

Perspectives

Une nouvelle rencontre est prévue mi-juin avec notre députée pour faire le point sur les progrès réalisés tant au niveau des contacts pris que des modalités d'amendements.

Tous nos adhérents qui ont des contacts parlementaires peuvent les alerter et relayer nos positions

Ce dossier capital nous permet également d'aborder un sujet plus vaste : comment faire évoluer Le Vésinet en le modernisant tout en conservant les acquis du SPR qui résulte de 163 ans d'efforts pour un urbanisme qui a toujours été anticipatif et mesuré.

Eric de la Guéronnière
Président de SLV

Jean-Paul Debeaupuis
Président du SIDSV

Jacques Firmin
Président d'AEB

Régis Desmarescaux
Président de l'AVNR

Joël Rosenberg
Président de
Défense et
Rayonnement du
Wood Cottage